



Madame Ménard au régime Vichy !

En commission sur le projet de loi contre le "séparatisme" à l'Assemblée nationale, la députée de l'Hérault, Emmanuelle Ménard, a révélé sa vision de la France. En effet, elle a proposé de réécrire l'article premier de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État par ces mots :

« L'État français, fort de son héritage chrétien, assure la liberté de culte et la liberté de conscience ». En précisant que « ce n'est pas la République, simple régime politique, qui garantit la liberté de conscience, mais bien l'État français à travers tous les régimes politiques assumés ».

Pour elle, *« l'Église catholique ne peut être traitée tout à fait de la même manière que d'autres cultes arrivés plus récemment »*. Résultat : celle qui se vantait de travailler à l'union des droites a réussi à faire un tollé dans tous les rangs de l'Assemblée nationale, à gauche comme à droite et cela pour deux raisons. Tout d'abord, sa référence à *« l'État français »* était l'appellation officielle du régime du maréchal Pétain et ensuite *« l'héritage chrétien de la France »* ne peut pas être évoqué dans une loi de notre République laïque.

En déposant cet amendement le 23 janvier, elle a prouvé une fois de plus que l'extrême-droite est toujours fanatiquement anti-républicaine, farouchement opposée à la laïcité, nostalgique de la collaboration avec le nazisme.

Mais ce n'est pas surprenant, elle et son mari étant des habitués de ce genre de propos.

Le 24 novembre 2020, sur CNews, (une chaîne qui laisse de plus en plus de place à l'extrême droite), Robert Ménard a tranquillement réclamé *« Vivement qu'on ait un régime un peu plus autoritaire qui sache taper du poing sur la table »*.

E. Ménard, lors de la séance du 6 juillet 2017 à l'Assemblée Nationale, avait déjà déclaré : *«...je voudrais que cet état d'urgence soit encore plus draconien pour ceux qui assassinent nos enfants comme pour ceux qui veulent nous imposer leur loi, leurs coutumes et leurs mœurs. Je souhaite un état d'urgence qui nous protège, qui nous permette de gagner cette guerre et de combattre impitoyablement les terroristes.»*

État Français, régime de Vichy, état d'urgence, une constante pour les Ménard : En octobre 2010, il y a 10 ans, Robert Ménard figurait parmi les signataires (avec Dieudonné et Alain Soral) d'une pétition contre la loi Gayssot, qui interdit de contester les crimes contre l'humanité commis pendant la 2ème guerre mondiale.

VISA rappelle également que l'appel à la délation, corollaire de l'État Français du régime de Vichy, existe encore à Béziers, la ville des Ménard : des « citoyens » téléphonent au standard de la mairie pour dénoncer des balayeurs qui ne travaillent pas alors qu'ils sont en pause (20 mn en cas de journée continue) ou pour insulter les agents « enfin un maire qui va vous mettre au boulot ». Et le journal municipal ne se gêne pas pour dénoncer nominativement (photo à l'appui) des militant.es associatifs ou politiques.

« Un peuple, une ville, un chef » peut être la devise des Ménard : une stèle à la mémoire de l'OAS,

installée dans le cimetière, leur permet de s'y recueillir régulièrement. La rue du 19 mars 1962 a été rebaptisée en rue du commandant Hélié Denoix de St Marc, un putschiste d'Alger... Enfin, derrière la mutuelle populaire pour les habitant.es de Béziers se cache une véritable assurance privée installée à Bordeaux et dont l'un des coactionnaires est un ancien néo nazi.

A relire, le portrait d'Emmanuelle Ménard réalisé par VISA en janvier 2018 :

<https://www.visa-isa.org/fr/content/madame-menard-catholique-integrale-et-droite-radicalisee>